

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DÉCISION DU MAIRE**

L'an deux mille vingt-trois, le premier septembre,

**Le Maire d'ESSARTS EN BOCAGE,**

*Vu le code général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,*

*Vu le code de la commande publique,*

*Vu la délibération du conseil municipal n° 36/2020 du 26 mai 2020 donnant délégation à Monsieur le Maire pour "prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget",*

Considérant que dans le cadre des compétences qui lui sont attribuées, la Commune d'Essarts en Bocage a besoin de recourir à des marchés de travaux pour l'extension et la mise en conformité de l'accessibilité PMR et de la sécurité incendie de la salle de tennis de table et de tennis des Essarts,

Considérant qu'un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 22 mai 2023 dans le journal d'annonces légales Ouest France Vendée ainsi que sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr> avec une date limite de remise des offres fixée au 26 juin 2023 à 12 heures,

Considérant que 25 offres ont été remises dans les délais,

**Après analyse des offres, Monsieur le Maire décide d'attribuer le marché comme suit :**

- Lot 1 – Terrassement / VRD : SARL HERBRETEAU (85110 SAINTE-CECILE) pour un montant de 32 001,61 € HT ;
- Lot 2 – Gros-œuvre : SARL PAILLAT BERNARD (85280 LA FERRIERE) pour un montant de 64 771,98 € HT ;
- Lot 3 – Etanchéité : OUEST ETANCHE (85150 LANDERONDE) pour un montant de 26 827,85 € HT ;
- Lot 4 – Charpente Bois : SAS CHARRIER (85140 ESSARTS EN BOCAGE) pour un montant de 8 000,00 € HT ;
- Lot 5 – Menuiseries extérieures : SARL GAILLARD (85140 ESSARTS EN BOCAGE) pour un montant de 12 966,02 € HT ;
- Lot 6 – Portes Sectionnelle : SARL GAILLARD (85140 ESSARTS EN BOCAGE) pour un montant de 2 580,00 € HT ;
- Lot 7 – Menuiseries intérieures : APH Concept (85130 CHANVERRIE) pour un montant de 34 389,39 € HT ;
- Lot 8 – Cloisons sèches / Isolation : Lot déclaré infructueux faute d'offre remise. En application de l'article R2122-2 du Code de la Commande publique, il sera fait recours à un marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalable ;
- Lot 9 – Plafonds suspendus – Isolation : SAS TECHNI PLAFONDS (85290 MORTAGNE SUR SEVRE) pour un montant de 13 900,00 € HT ;
- Lot 10 – Chape / Carrelage / faïence : SARL AUCHER (85150 LES ACHARDS) pour un montant de 26 900,00 € HT ;
- Lot 11 – Peintures : SARL AUCHER (85150 LES ACHARDS) pour un montant de 11 700,00 € HT ;

- Lot 12 – Chauffage – Plomberie – Ventilation : SARL PLOMBEO (85200 MARTELLON SUR LAITI) DISSAIS) pour un montant de 54 050,00 € HT ;
- Lot 13 – Electricité : SAS JULIOT (85140 ESSARTS EN BOCAGE) pour un montant de 43 500,00 € HT ;
- Lot 14 – Nettoyages : VITRIPRO (17300 ROCHEFORT) pour un montant de 980,00 € HT.

Fait à Essarts en Bocage, le 1<sup>er</sup> septembre 2023  
Le Maire d'Essarts en Bocage,

Signé électroniquement par : Freddy Riffaud  
Date de signature : 04/09/2023  
Qualité : Maire des Essarts en Bocage

**Freddy RIFFAUD**



Certifié exécutoire par le Maire  
le 04/09/2023  
Publié le 04/09/2023  
Reçu par le Représentant de l'Etat  
le 04/09/2023